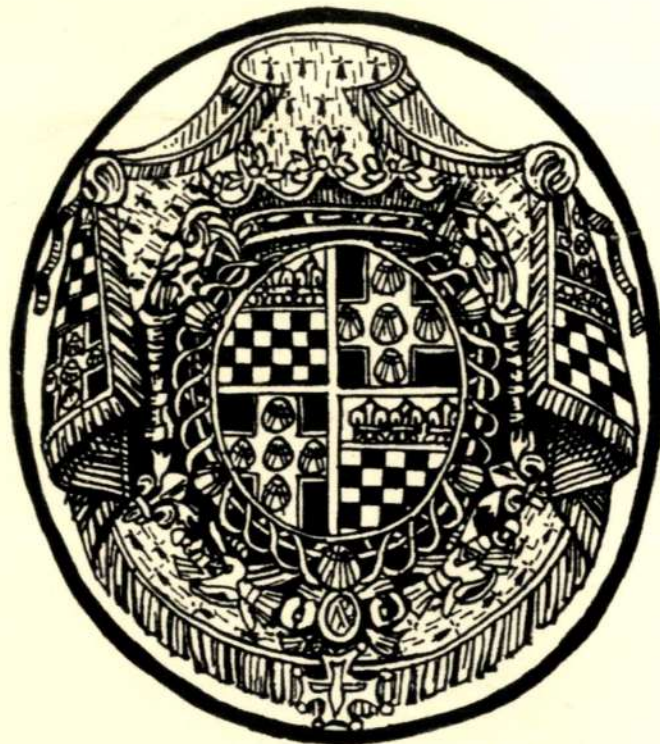


# CAHIERS SAINT-SIMON



La princesse des Ursins :  
Apprentissage et exercice du pouvoir  
dans l'Europe de Saint-Simon

Société Saint-Simon

N° 49 - Année 2021

*Publié avec l'aide du Centre national du Livre*

## SOMMAIRE DU CAHIER N° 49

LA PRINCESSE DES URSINS : APPRENTISSAGE ET EXERCICE DU POUVOIR DANS L'EUROPE DE SAINT-SIMON	
Anne-Madeleine Goulet et Guillaume Hanotin	
Quelques mots de bienvenue.....	1
Introduction.....	3
Anne-Madeleine Goulet – Le rôle de la princesse des Ursins dans la préparation des langes bénits destinés au duc de Bourgogne (1682-1683) .....	11
José Antonio López Anguita – « On ne peut souffrir ici que les femmes se mêlent d'affaires » : la princesse des Ursins à la cour d'Espagne pendant la guerre de succession (1701-1714) .....	27
Guillaume Hanotin – De la réputation à l'histoire : la princesse des Ursins, une figure insaisissable de la « société des princes » .....	43
Claire Fourquet-Gracieux – Le pouvoir épistolaire de la « sirène » des Ursins : rhétorique et politique (1705-1709) .....	57
Damien Crelier – « Elle ne pouvait vivre sans se mêler », Saint-Simon et la princesse des Ursins : anatomie de l'âme d'une disgraciée .....	71
Marianne Cojannot-Le Blanc – À la suite de Saint-Simon ? Sur l'association supposée de la princesse des Ursins à la reconstruction du château de Chanteloup vers 1710.....	83
Sylvène Édouard – La princesse des Ursins : la faveur politique au féminin.....	95
MÉLANGES	
François Raviez – Saint-Simon dans le Journal de Matthieu Galey.....	105
Christophe Blanquie – Boislisle à la recherche des lettres du duc Claude.....	109
Bernard Moinier – Saint-Simon, historien ? .....	113
COMPTES RENDUS	
Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier – <i>Œuvres complètes,</i> <i>vol. I et II</i> (Philippe Hourcade).....	127
Edmond Jean François Barbier – <i>Chronique de la Régence et du règne</i> <i>de Louis XV, Tome I, 1718-1726</i> (Philippe Hourcade) .....	129
Anne-Madeleine Goulet – <i>Les foyers artistiques à la fin du règne de Louis XIV</i> <i>(1682-1715)</i> (Philippe Hourcade) .....	130
Ariane James-Sarazin – <i>Hyacinthe Rigaud ou le portrait soleil</i> (Philippe Hourcade).....	136
Ariane James-Sarazin – <i>Hyacinthe Rigaud ou le portrait soleil</i> (Bernard Moinier) .....	137
Daniel Dessert – <i>Colbert ou le mythe de l'absolutisme</i> (Bernard Moinier).....	138
ÉCHOS.....	141
CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE	
Philippe Hourcade.....	143

« On ne peut souffrir ici  
que les femmes se mêlent d'affaires<sup>1</sup> ».  
La Princesse des Ursins à la cour d'Espagne  
pendant la guerre de Succession (1701-1714)

La figure de Marie-Anne de La Trémoille-Noirmoutier, plus connue sous son titre de princesse des Ursins, est sujette à controverse. Envisagée dans son ensemble, la trajectoire de cette princesse à Madrid témoigne de l'importance de l'influence politique que certaines femmes, alors même qu'elles étaient exclues des institutions gouvernementales, purent exercer dans les cours de l'Europe moderne. Mais cette trajectoire atteste aussi les risques qu'une telle ascension comportait. En effet, sans même tenir compte de la manière dont Madame des Ursins fut traitée lors de sa disgrâce en décembre 1714, on constate que la réputation de la princesse fut attaquée à maintes reprises avant qu'elle ne quitte l'Espagne. Les déclarations sur le laxisme moral de la dame dans la correspondance de Louville<sup>2</sup>, les satires politiques acerbes qui fleurirent à partir de 1713, ou plus tard le célèbre portrait que Saint-Simon brossa de Marie-Anne dans ses *Mémoires*<sup>3</sup>, firent de la princesse un personnage suscitant des *a priori* et des jugements approximatifs, souvent partiels et/ou anachroniques.

Dans l'entourage des jeunes rois d'Espagne, Philippe V et Marie-Louise de Savoie, la princesse des Ursins incarne parfaitement la favorite royale sans pour autant « être maîtresse » pour reprendre la judicieuse formule de Danielle Haase-Dubosc<sup>4</sup>. Son rôle serait lié, selon une certaine historiographie et par extension pour le grand public, à sa capacité d'intrigue et de manipulation, lesquelles seraient nourries par une ambition insatiable « fort au-dessus de son sexe<sup>5</sup> ».

Nous envisagerons plutôt la carrière de Madame des Ursins à travers l'analyse de l'ensemble des circonstances qui, unies aux qualités personnelles de la princesse, permirent à cette dernière de devenir une figure de premier plan à la cour de Madrid, ainsi qu'une intermédiaire privilégiée entre les monarchies française et espagnole durant la guerre de Succession. Le contexte politique et

social est un facteur qui peut avoir une influence sur l'avenir de tout personnage historique, et Madame des Ursins ne fait pas exception. Dans les pages qui suivent, nous aurons l'occasion d'apprécier comment la princesse des Ursins aurait été capable de gouverner « toute la monarchie d'Espagne », pour paraphraser encore une fois Saint-Simon<sup>6</sup>, ce qui ne peut se comprendre sans prendre en considération la logique du fonctionnement des cours de l'Ancien Régime, milieu dans lequel la Maison de la reine, où Madame des Ursins occupa une de ses fonctions principales, pouvait représenter un lieu stratégique pour accéder à la faveur princière, exercer un certain pouvoir et influencer la prise des décisions<sup>7</sup>.



Estampe (détail), « Réception faite par Philippe V. Roy d'Espagne a la princesse de Savoye son épouse, a Figueras en Catalogne le 2. 9. brei 1701 », Paris, Chez N. Langlois, 1702.  
 © BnF, Réserve Fol-QB-201 (76)  
 [La princesse des Ursins porte la traîne de Marie-Gabrielle-Louise de Savoie.]

## *Camarera mayor* et favorite de la reine d'Espagne

La princesse des Ursins arriva en Espagne en novembre 1701, comme membre de la suite qui accompagnait Marie-Louise de Savoie, mariée par procuration à Philippe V en septembre de la même année. Au départ, Madame des Ursins jouissait d'un capital symbolique important, lié à la protection de Louis XIV, à celle de Madame de Maintenon et à celle du cardinal Portocarrero, qui appuyèrent sa nomination comme *camarera mayor*<sup>8</sup> de la reine en avril 1702. Par la suite, la princesse occuperait à la cour espagnole une fonction stratégique qui lui permettrait d'être constamment présente auprès de Marie-Louise, mais aussi de contrôler étroitement le processus de son adaptation à un statut royal récemment acquis<sup>9</sup>. Femme expérimentée et cosmopolite, Madame des Ursins comprenait les spécificités de la personnalité de la souveraine et la situation où se trouvait cette dernière immédiatement après son mariage. À la différence des souveraines qui l'avaient précédée, comme les deux épouses de Charles II, la nouvelle reine s'installa dans sa cour d'adoption sans aucune figure de référence originaire de son pays natal. Cette situation de déracinement, ajoutée à son ignorance initiale de la langue espagnole et au fait qu'elle ne connaissait pas les femmes qui composaient sa Maison à Madrid, permit à la princesse de se rendre indispensable à sa jeune maîtresse et de monopoliser sa faveur.

Infatigable dans l'exercice de sa charge, Madame des Ursins guida les premiers pas de Marie-Louise en qualité de souveraine, lui dispensant à chaque instant des conseils qui ne faisaient que contribuer, selon les termes de l'ambassadeur de Savoie, Constanzo Operti, « *a renderla amata e estimata dal Rè e venerata da tutti* » (« à la rendre aimée et estimée du roi, et vénérée de tous »). De plus, et toujours selon le témoignage de ce même ambassadeur, la princesse se comportait avec la reine comme une mère le ferait avec sa fille<sup>10</sup>. En effet, la dimension affective de la relation établie entre Marie-Louise et la princesse des Ursins, fondée sur une confiance mutuelle, sur la collaboration dans l'exercice du pouvoir et sur les expériences partagées tout au long de la guerre, est évidente à la lecture de la correspondance des deux femmes. Les lettres de la reine attestent une loyauté absolue envers sa *camarera mayor* :

Plus ie considère mon état, plus ie me trouve heureuse et ie remercie Dieu de m'avoir mis auprès de moi la P[rincesse] des Ursins, qui contribue fort à mon bonheur. Pensés un peu, ma très chère maman, si i'euse eu auprès de moi un espagnolle [*sic*] qui m'auroit enragée du matin jusqu'au soir

admettait Marie-Louise quelques mois à peine après sa rencontre avec Madame des Ursins, alors que cette dernière n'avait pas encore été nommée *camarera mayor*. « Je suis toujours la même pour la princesse des Ursins et le serai toute ma vie », confessait la reine à Madame de Maintenon en 1704, à l'occasion d'un des moments les plus difficiles de la carrière de la princesse en Espagne (lors de sa première disgrâce)<sup>11</sup>. Du côté de Madame des Ursins, les courriers ne tarissent pas d'éloges sur la souveraine<sup>12</sup>, et il ne fait aucun doute que la mort de Marie-Louise de Savoie en février 1714 l'a profondément affectée : « Votre

Excellence sçavoit trop bien jusqu'à quel point j'avois l'honneur d'estre attachée à la plus grande et la plus adorable Reyne qui fut jamais, pour ne pas juger de l'extreme douleur que j'ay de sa cruelle perte », écrivait la *camarera mayor* au duc d'Osuna<sup>13</sup>.



Jean-Jacques Clérion, *Buste de Marie-Gabrielle-Louise de Savoie*  
© Versailles, Musée national des châteaux de Versailles et Trianon,  
MR 2434 (MV 2120). Photo : Christophe Fouin.  
Jusqu'ici attribué à Jean Garravaque, le buste vient d'être nouvellement attribué à  
Clérion par Geneviève Bresc-Bautier (Versalia, 2022, à paraître).

La faveur dont Madame des Ursins jouissait auprès de Marie-Louise de Savoie est donc un élément essentiel pour analyser son influence politique. C'est de fait la protection de la reine qui allait permettre à la princesse d'affirmer sa position à la cour espagnole face aux ambassadeurs de Louis XIV à Madrid. S'il était conforme aux directives de départ énoncées par Versailles que la *camarera mayor* soit appelée à jouer un rôle de premier plan dans l'entourage du jeune couple royal, il est certain que c'était bien aux ambassadeurs français, qui prenaient part au Conseil de *Despacho* (ou de Cabinet) et assistaient Philippe V dans la prise de décisions, et non à la princesse que revenait la gestion des affaires politiques relatives à la monarchie hispanique<sup>14</sup>. Entre 1702 et 1704, la princesse put cependant modifier la situation de relative subordination dans laquelle elle se trouvait au début. Comme le relevait finement l'ambassadeur toscan, Giulio Pucci, en informant son gouvernement de la rivalité qui existait entre la *camarera mayor* et le cardinal d'Estrées, alors ambassadeur de Louis XIV à Madrid, il fallait s'attendre à ce que la position de la première, « *apoggiate per parte della Regina* » (« en partie soutenue par la reine »), sorte renforcée de ce conflit vu la « *compiacenza che ha il Re verso il gusto di S[ua]. M[ae]stà* » (« la complaisance du roi envers les goûts de son épouse »)<sup>15</sup>.

### Contrôler l'accès au couple royal

Pendant son ambassade à la cour espagnole entre 1721 et 1722, le duc de Saint-Simon mentionne, non sans un certain étonnement, que Philippe V et sa deuxième épouse, Élisabeth Farnèse, partageaient le même lit<sup>16</sup>. Il ne s'agissait pas d'une pratique récente, bien au contraire, puisqu'elle remontait à l'année 1703, alors que le roi vivait avec Marie-Louise de Savoie, et cela constitue de fait un autre élément fondamental pour l'analyse de la carrière de Madame des Ursins à la cour d'Espagne<sup>17</sup>. En effet, en partageant « le lit » et « la table » avec son épouse, Philippe V avait décidé de rompre avec la division traditionnelle des espaces qui caractérisait jusqu'alors le quotidien du couple royal au sein du palais, ce qui faisait ainsi de la princesse des Ursins l'arbitre des contacts avec les souverains.

En qualité de *camarera mayor*, principale charge de la chambre de la reine, où le roi passait la plus grande partie de son temps libre, à l'exception de celui dédié à la chasse, Madame des Ursins jouissait d'un contrôle presque absolu sur l'accès au cercle le plus intime de Philippe V et Marie-Louise de Savoie<sup>18</sup>. Exclue par sa condition féminine des principales institutions politiques de la monarchie hispanique (le système des conseils, le conseil de *Despacho* et les secrétaireries d'État et du *Despacho* ultérieures), Madame des Ursins transforma de surcroît la chambre de la reine en un espace de pouvoir informel où les décisions étaient prises, et ensuite transmises aux différents organes gouvernementaux. Un tel système garantissait à la fois le contrôle des influences auxquelles Philippe V pouvait être soumis, et le secret qu'exigeait la mise en place de certaines réformes face aux résistances possibles au sein des cours de Madrid et de Versailles.

Certes, nous manquons d'informations précises qui rendraient compte de l'attitude de la princesse, ou de la reine, également présente, dans les différentes

réunions qui se tenaient dans la chambre de cette dernière. Quoi qu'il en soit, nous pouvons estimer que le déroulement de ces réunions dans une sphère « privée » et hors des conventions qui caractérisent le traitement des affaires d'État dans les instances officielles du pouvoir, pouvait donner à Madame des Ursins une plus grande liberté d'action pour exercer sa fonction de « conseillère officieuse » des souverains espagnols. Ce qui est incontestable, c'est que la chambre de la reine, comme le célèbre *Cuarto chico* qui communiquait avec elle, et qui était le domaine réservé de la princesse<sup>19</sup>, constituaient des espaces d'une importance politique majeure non seulement à l'époque difficile des années 1703-1704, quand Madame des Ursins affronta les ambassadeurs de Louis XIV à Madrid, mais aussi durant la période plus stable de l'ambassade d'Amelot de Gournay (1705-1709). C'est ce que révèlent les lettres de l'ambassadeur toscan de l'époque à Madrid, le marquis de Rinuccini, qui, en septembre 1707, informe son gouvernement de la relative inutilité du conseil de *Despacho* en comparaison de l'activité qui se déploie dans les appartements de Marie-Louise de Savoie, d'où Philippe V gouverne, assisté par Amelot, la princesse, la reine et José Grimaldo, secrétaire du *Despacho* en charge de la guerre et des finances<sup>20</sup>.

### Le cercle de Madame des Ursins à Madrid

La proximité de la princesse avec le couple royal se reflète aussi dans sa capacité à développer un patronage actif à la cour et dans certaines institutions de la monarchie hispanique. L'arrivée de la *camarera mayor* dans la capitale espagnole à l'été 1702 modifia l'équilibre des influences qui s'exerçaient dans l'entourage de Philippe V et contribua au renouvellement des élites au service du monarque à partir de l'automne 1703.

Fournir une analyse exhaustive des réseaux de clientèles organisés par Madame des Ursins dépasse le cadre de cet article. Il convient toutefois de noter que la protection de la *camarera mayor*, ou au contraire l'hostilité qu'elle pouvait manifester, sont des critères qui permettent d'expliquer l'évolution de certains *cursus honorum*, ainsi que la proximité ou l'éloignement du couple royal : « *le persone ch'aprossimano il Rè sono tutte creature della Prencipessa come pure le Dame di Palazzo che hanno l'honore di vedere privatamente la Regina* » (« les personnes qui approchent le roi sont toutes des créatures de la princesse, de même que les dames du palais qui ont l'honneur de voir la reine en privé »), affirmait l'ambassadeur savoyard, le marquis de Morozzo, en décembre 1713<sup>21</sup>.

La correspondance de la princesse avec Madame de Maintenon, le marquis de Torcy, le maréchal de Tessé ou le cardinal Gualterio, entre autres, atteste la valeur que l'on s'accordait à reconnaître à sa capacité de médiation. Par exemple, lorsque Gualterio voulut que ses frères, Sebastian et Inocencio, entrent pour servir dans l'armée de Philippe V, il se prévalut des bons offices de Madame des Ursins<sup>22</sup> ; c'est aussi à elle que recourut le maréchal de Tessé pour qu'elle intercède auprès des souverains afin d'obtenir leur consentement au mariage de l'une de ses filles avec le marquis de Leganés, exilé en France depuis 1705 : « laissés moy espérer [...] que vostre protection et vos offices généreux surmonteront à la fin [...] les difficultés [...] »<sup>23</sup>, écrivait Tessé.

Par ailleurs, une analyse attentive de la correspondance de la princesse permet aussi d'apprécier comment la *camarera mayor* a instrumentalisé les différentes relations de pouvoir qu'elle tissa à Madrid, ainsi que les critères qui ont guidé sa conduite au moment de les établir. Entre 1702 et 1705, Madame des Ursins s'attacha à développer ses liens avec la haute noblesse castillane. Faisant valoir sa capacité, à la différence des autres membres de la communauté française de Madrid, à se faire accepter par les Grands d'Espagne, elle promut les carrières au service de Philippe V de sujets tels que les comtes de Montellano, Frigiliana et Santisteban, le duc de Veragua ou le marquis de Castel-Rodrigo<sup>24</sup>.

Une fois sa position consolidée après sa brève disgrâce en 1704, Madame des Ursins élargit son cercle. Son appui à la création des régiments de Gardes royales et aux réformes institutionnelles proposées par Amelot, détériora ses relations avec quelques membres de la haute noblesse castillane<sup>25</sup>. De fait, son impopularité croissante parmi les « Espagnols » pourrait expliquer la protection bienveillante de la princesse des Ursins pour des sujets provenant d'autres États de la monarchie hispanique : des Pays-Bas espagnols, comme les ducs d'Havré et de Bournonville ou le prince de Robecq ; de Milan, de Naples et de la Sicile, comme les ducs de Popoli, Atri et Giovenazzo ou les princes de Cellamare et Santo Buono, ainsi que certains sujets liés à Marie-Louise de Savoie, comme le marquis de Crèvecœur, futur prince de Masserano, ou plus tard l'abbé Alberoni, d'abord au service du duc de Vendôme<sup>26</sup>.

À partir de 1711, la princesse favorisa également les carrières de ses neveux, le prince de Chalais et Alessandro Lante della Rovere, à la cour d'Espagne, et organisa le mariage de ce dernier et celui de sa sœur, Marie-Anne-Césarine. Parmi les proches de la *camarera mayor*, on remarque aussi le représentant jacobite à la cour de Madrid. Les liens de Toby Bourke avec Madame des Ursins permettent peut-être de comprendre la présence, à la Maison de Marie-Louise de Savoie, de plusieurs dames d'origine irlandaise liées à la cour de Saint-Germain-en-Laye, notamment la marquise d'Albiville, épouse de sir Ignatius White, et ses filles, qui furent choisies comme femmes de chambre de la reine (*camaristas*) en 1712<sup>27</sup>.

Nous sommes donc ici en présence d'un cercle de toute évidence cosmopolite dont l'évolution à Madrid est retracée en détail dans le magnifique travail de Catherine Désos<sup>28</sup>. Quelle que soit leur origine géographique, il s'agissait d'individus dont la situation personnelle n'était généralement pas stable. Dans certains cas, il s'agissait de sujets extérieurs à la cour d'Espagne, qui n'avaient pas de liens familiaux étroits avec les lignages les plus importants et installés au cœur du système curial depuis plusieurs générations. Dans d'autres cas, ils avaient perdu leurs biens au cours de la guerre de Succession ou avaient été, pour diverses raisons, ostracisés au début du règne de Philippe V – tel était le cas par exemple du comte de Frigiliana. Toutes ces conditions rendaient ces personnes particulièrement dépendantes de la faveur royale et, qui plus est, de la protection et de l'appui de la princesse en sa qualité d'intermédiaire avec les souverains espagnols : « je vous avoue, madame, que je plains fort les Espagnols dont la fidélité pour leur roi est cause de leurs malheurs [...]. Je n'ai pas moins de compassion pour les pauvres Italiens [...] », avouait la *camarera mayor* à Madame de Maintenon en 1707<sup>29</sup>.

Le respect ou non de la position prééminente de la princesse dans l'entourage du couple royal peut ainsi se comprendre comme un facteur capable de conditionner la trajectoire de certains acteurs politiques et la possibilité qu'ils avaient d'accéder à la grâce royale. La destitution du comte de Montellano, président du Conseil de Castille, ou celle du secrétaire du *Despacho* Universel, Antonio Ubilla, opposés à l'influence politique de la princesse et à sa présence en Espagne, sont à cet égard éloquentes<sup>30</sup> ; tout comme l'est, à l'inverse, l'exemple de José Grimaldo, secrétaire du *Despacho* chargé de la guerre et des finances, qui reconnut que la fortune de sa carrière avait été déterminée par la protection de la *camarera mayor* « *a quien [h]e debido todo*<sup>31</sup> » (« à qui [il] devait tout »).

Il est souvent difficile de détecter l'intervention de Madame des Ursins dans la promotion de certains sujets au service de Philippe V. Toutefois, la confrontation de sources de nature différente (sources diplomatiques, économiques, administratives, ou encore la correspondance personnelle de la princesse) permet de discerner dans quelle mesure certains individus ont été favorisés par leurs liens avec elle. Certains exemples sont éloquentes à cet égard, comme celui du duc de Veragua. Considéré comme principal favori de la princesse parmi les Grands d'Espagne, Veragua devait être non seulement élevé à la présidence du Conseil des Ordenes en 1703, mais obtenir aussi diverses faveurs financières, entre autres une pension annuelle de 4000 ducats<sup>32</sup>. Le duc de Popoli a été favorisé de la même manière. Grand d'Espagne « de première classe » depuis 1706, il devait se voir offrir deux ans plus tard la propriété d'une résidence à Madrid dont la location n'atteignait pas moins que la somme conséquente de 1000 ducats annuels, bénéfice auquel il faudrait ajouter le revenu de deux commendes (León et Piedrabuena, appartenant aux Ordres militaires de Santiago et d'Alcántara) que le roi lui accorda respectivement en 1707 et 1712<sup>33</sup>. Enfin, nous ne pouvons pas ignorer la fortune dont bénéficièrent deux des neveux de la princesse, les enfants de sa sœur la duchesse Lante della Rovere. Établi à la cour madrilène depuis 1711, après avoir abandonné la carrière ecclésiastique à laquelle il était initialement destiné, Alessandro Lante della Rovere fut nommé exempt de la Compagnie italienne des gardes du corps et épousa en 1714 la fille et cohéritière du comte de Priego, Xaviera Fernández de Córdoba, dont il devait adopter le nom<sup>34</sup>. Sa sœur Marie-Anne-Césarine serait quant à elle nommée dame de la reine après son mariage avec le duc d'Havré en 1712 et recevrait en dot un titre de Castille d'une valeur de 22.000 ducats, que le vice-roi du Pérou devait vendre en Amérique espagnole au bénéfice des jeunes mariés<sup>35</sup>.

D'une certaine manière, le patronage exercé par Madame des Ursins contribua à doter Philippe V et Marie-Louise de Savoie d'un cercle de loyaux serviteurs, parfois unis par des liens de parenté, placés à des postes de responsabilité plus ou moins importants dans l'administration (présidence des Conseils et vice-royautés), dans l'armée (capitaines de régiments d'infanterie et des Gardes royaux), à la cour (Maisons du roi et de la reine) et dans la diplomatie (comme le confirment le cas du comte d'Aguilar, fils du comte de Frigiliana, ou celui du duc d'Osuna). Madame des Ursins s'efforçait de contrôler la conduite de ces sujets dans l'exercice de leurs charges et de défendre, vis-à-vis de Versailles, la pertinence de leur nomination, tout en veillant à la stabilité de l'entourage royal.

### Identité complexe, rôle ambigu et position fragile

Comment le patronage de la princesse était-il perçu et interprété ? À cet égard, les relations de Madame des Ursins avec certains Grands et officiers castillans éveillèrent de fréquentes suspicions à la cour de Versailles et même chez certains membres de la communauté française de Madrid, tel Ambroise Daubenton, qui critiquait la faveur que la *camarera mayor* et la reine accordaient à des sujets comme Veragua, Frigiliana ou Francisco Ronquillo, successeur de Montellano à la présidence du Conseil de Castille, opposés aux privilèges commerciaux français dans l'Amérique espagnole : « [le comte de Frigiliana] est plus qu'ingénieur à former des obstacles autant par son [...] esprit que par une opposition familière en luy sur tout ce qui a rapport [sic] aux intérêts de la France<sup>36</sup> », écrivait Daubenton au chancelier de Pontchartrain en 1708.

À l'inverse, la relation de la princesse avec Jean Orry et Amelot de Gournay, comme le soutien qu'elle apporta aux réformes institutionnelles qu'ils préconisaient<sup>37</sup>, lui valurent l'hostilité de la noblesse castillane qui l'accusa en 1709 « d'avoir fait faire au Roy et à la Reine beaucoup de choses qui rebutoient leur nation [...] et de faire croire [...] que la plupart des Espagnols étoient traitres et par là éloignoit le Roy d'eux<sup>38</sup> ».

Une telle disparité de perceptions atteste la complexité du rôle de Madame des Ursins dans l'entourage de Philippe V et Marie-Louise de Savoie. Certes, à partir de 1709, après l'ambassade d'Amelot, la position de la *camarera mayor* au sein de l'Union des Couronnes fut renforcée comme le montrent l'intensification de sa correspondance avec Torcy<sup>39</sup> et sa plus grande implication dans les relations entre les gouvernements de Madrid et de Versailles<sup>40</sup>. Son influence et les intentions sous-jacentes à certaines des initiatives politiques et diplomatiques qu'elle défendit firent toutefois souvent l'objet de suspicions et d'interprétations ambiguës de part et d'autre des Pyrénées.

Pour Madame des Ursins, les monarchies espagnole et française devaient « toujours estre liés [sic] par l'amitié<sup>41</sup> ». Toutefois, à ses yeux, cela n'impliquait pas la subordination des intérêts de la première à ceux de la seconde ; ni le renoncement à défendre ses propres ambitions d'obtenir une souveraineté lors de la préparation des paix d'Utrecht, de Rastatt et de Baden avec les alliés<sup>42</sup>. Dans ce contexte, le caractère ambigu de la position et de l'identité de Madame des Ursins apparaît nettement : à Versailles elle était jugée trop partielle envers l'Espagne, on estimait sa conduite souvent trop indépendante et ses interventions dans les affaires politiques furent censurées à plusieurs reprises : « Nous trouvons l'Espagne assez mal gouvernée [...] »<sup>43</sup>, écrivait Madame de Maintenon à la princesse, se livrant ainsi à une critique explicite de son action. À l'inverse, à la cour de Madrid elle était considérée comme une étrangère qui isolait le couple royal de ses sujets « espagnols » et qui encourageait un ensemble de réformes, menées depuis 1713 par un autre « étranger », Jean Orry, lesquelles modifiaient l'appareil administratif de la monarchie.

À ces circonstances, il faut ajouter un autre facteur déterminant pour le destin de Madame des Ursins, conséquence de sa propre dépendance vis-à-vis de la faveur d'une reine dont la santé donnait des signes de faiblesse depuis 1711.

En effet, la mort de Marie-Louise de Savoie en février 1714 révéla la fragilité de la position de la princesse à la cour madrilène, situation dont elle était elle-même pleinement consciente : « Je n'ai jamais compris que vous songeassiez à une retraite [...]. J'ai soupçonné que vous envisagiez la mort de la reine, qui était le seul cas qui pouvait vous rebuter du personnage que vous faites », répondit Madame de Maintenon à l'une des missives que la princesse lui envoya au printemps 1714<sup>44</sup>. Madame des Ursins avait, certes, conservé sa charge de gouvernante des *Infantes*, les plus jeunes enfants de Philippe V, mais sa capacité à contrôler l'accès au roi, ainsi que sa propre présence aux côtés du monarque, étaient privées de l'autorité que lui conférait la charge de *camarera mayor* du vivant de Marie-Louise de Savoie.

Si, dans sa correspondance, Madame des Ursins paraissait minimiser les rumeurs qui se répandaient à Madrid, entre autres celles qui faisaient allusion à ses intentions de marier le roi après le décès de la reine<sup>45</sup> (« Je les laisse dire [...] me laissant guider par mes bonnes intentions », avouait-elle au maréchal de Tessé<sup>46</sup>), les pamphlets hostiles à son égard, ainsi que l'inquiétude de ses partisans, rapportée par certaines sources diplomatiques<sup>47</sup>, rendent bien compte de l'incertitude que la mort de la reine avait fait naître quant à l'avenir de Madame des Ursins en Espagne.

La princesse se trouva alors face à un dilemme compliqué : sa prééminence à la cour reposait sur le pouvoir d'une charge, celle de *camarera mayor*, et sur la continuité de pratiques, comme le fait que Philippe V continuât de partager la chambre de son épouse, des pratiques que seul un nouveau mariage du monarque pouvait garantir. Pour Madame des Ursins, cela engendrait de nouveaux défis, comme celui de gagner la confiance de la nouvelle reine, ce en quoi elle échoua.

La disgrâce définitive de la princesse marqua, selon la formule judicieuse de Lucien Bély, « un acte fondateur »<sup>48</sup>. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les perspectives découlant de la succession des Bourbons au trône d'Espagne, la faveur de Marie-Louise de Savoie et l'évolution de la guerre de Succession, constituent un ensemble de circonstances qui augmentèrent l'influence de la princesse sur la scène politique. Entre 1701 et 1714, Madame des Ursins fut « utile et nécessaire » en Espagne. La fin de la guerre, la maladie de Louis XIV et l'installation d'Élisabeth Farnèse à Madrid, inaugurèrent un nouveau contexte dans lequel la princesse n'était plus indispensable. Sa chute symbolise ainsi, dans une certaine mesure, l'échec de l'union des couronnes telle qu'elle était envisagée depuis novembre 1700.

L'indifférence à l'égard de son sort que manifestèrent certains de ses partisans à la cour de Madrid (notamment les nobles italiens que la princesse avait protégés et qui ne tardèrent pas à s'attirer les bonnes grâces de la nouvelle reine<sup>49</sup>), la joie avec laquelle la noblesse espagnole apprit sa disgrâce ou ses difficultés pour trouver un lieu où se retirer après sa chute, révèlent le caractère implacable d'une société courtisane qui ne récompense que les détenteurs du pouvoir. Habitée à vivre dans quelques-unes des plus importantes cours européennes, Madame des Ursins quitta l'Espagne avec dignité, sans formuler de reproches contre Philippe V qui accepta sans aucune opposition la décision de sa seconde épouse de bannir la princesse. Cette dernière, pleinement consciente de la solitude et de l'isolement dans lesquels elle était tombée, écrivait à Grimaldo depuis Burgos : « *Sup[li]co a*

*V[uestra] S[señoría] que haga mis cumplimientos a todas aquellas perssonas que huviere conocido ser mis amigos y no hallándome informada de quales sean no nombro ninguna, temiendo el enagañarme<sup>50</sup> » (« Je supplie Votre Seigneurie de faire mes compliments à toutes les personnes que j'ai connues pour être mes amies et ne sachant pas de qui il s'agit, je n'en nomme aucune, de peur de me tromper moi-même »).*

José Antonio LÓPEZ ANGUITA  
(Universidad Complutense de Madrid)

Texte traduit par Daniel SAULNIER